

LES HUIT CHATEAUX DE SAINT BONNET DE JOUX

Association de sauvegarde du patrimoine de Saint Bonnet de Joux/HB – novembre 2019.

1) Présentation des huit châteaux

Les recherches menées par le Centre d'étude des patrimoines (CEP <https://www.cep.charolais-brionnais.net/>) et le Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB <http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>) ont permis de faire l'inventaire des châteaux anciens existant dans les communes de la région. Ils ont été réalisés essentiellement à partir d'archives municipales, départementales et privées.

Ces inventaires montrent qu'il a existé huit châteaux sur la commune de Saint Bonnet de Joux : 3 encore existants, 2 disparus mais localisés en archives et sur le terrain et 3 disparus et non localisés sur le terrain mais seulement par les archives. Il s'agit des **8 châteaux** suivants (figure 1)

3 existants : **château de Chaumont, château de Crose, château des Hauts** ; 2 disparus avec vestiges sur le terrain : **château d'Availly, château de La Saule**; 3 disparus et non localisés sur le terrain : **château de Joux, château de Mont de Mars, château de La Valette**.

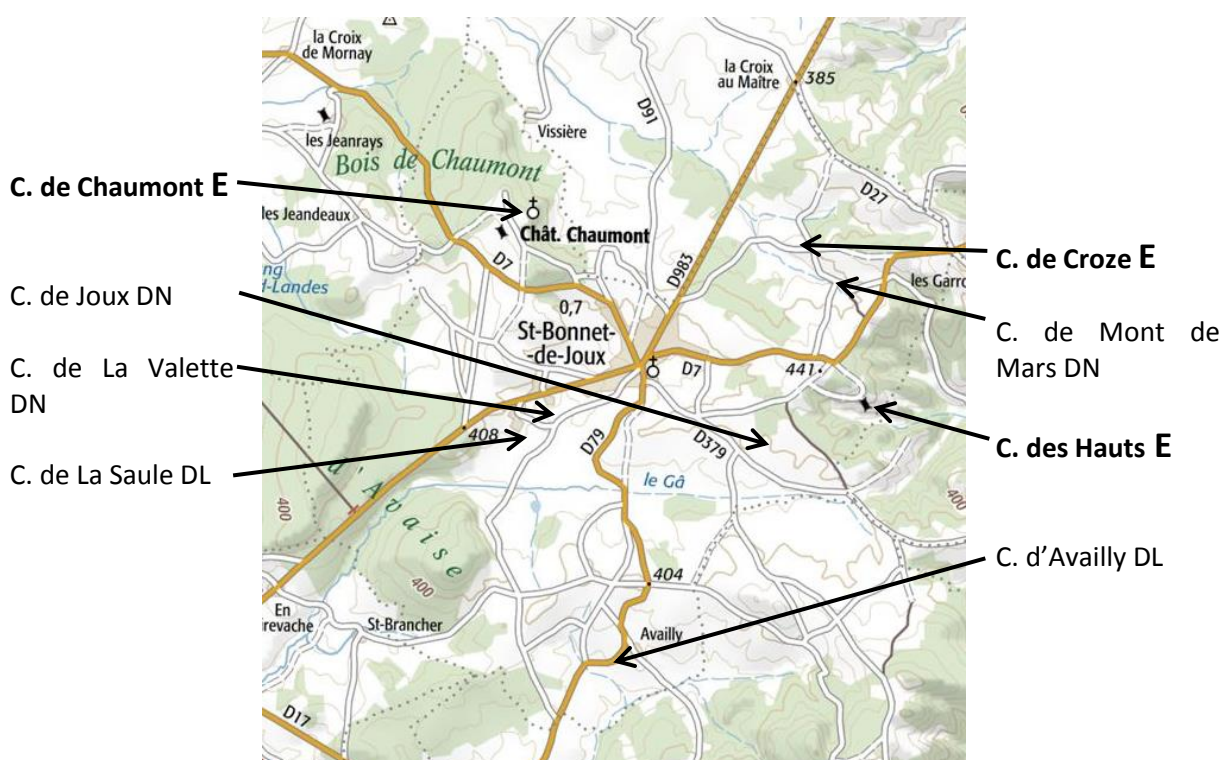


Figure 1 : Localisation des 8 châteaux anciens et actuels de Saint Bonnet de Joux (C. = château, E = existant actuellement, DL=disparu mais localisé sur le terrain, DN= disparu non localisé)

2) Descriptif résumé des huit châteaux

- Le château de Chaumont (référence : fiche descriptive du CEP, carte du CeCaB et « <http://www.chaumont-laguiche.fr/> ») est l'élément majeur visitable du patrimoine de St Bonnet, surtout par ses écuries parmi les plus remarquables au niveau national (figure 2). L'existence d'un château est attestée dès la fin du XI^{ème} s. et la famille de Laguiche y est présente depuis 1415. Un immense château est reconstruit à la période Renaissance (fin de construction en 1584), seule la tour d'Amboise en est encore visible extérieurement de nos jours. Les écuries, joyau du site, sont construites entre 1648 et 1652 sur le modèle des écuries idéales conçu par Léonard de Vinci (exemple unique en France). Faute de pouvoir être entretenu, le château est démoli aux 2/3 sous le 1^{er} Empire. Seule l'aile Sud qui constitue le château actuel est conservée et rénovée vers la fin du XIX^{ème} s.



Figure2 : écuries du château de Chaumont, entrée avec la statue équestre de Philibert de Laguiche

- Le château de Croze (figure 3) n'est pas visitable. Il ne dispose d'aucun descriptif historique du CEP ni du CeCaB. Cependant la famille Monier de Boisfranc qui disparaît à la révolution est citée comme ayant été « seigneur de Croze et des Hauts ».

Le descriptif suivant en est donné dans le site internet « Châteaux de France » (<http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/>) : « Peu de données historiques sur ce château qui a appartenu, au XIX^e siècle, à M. de Villedey, bienfaiteur de Saint-Bonnet-de-Joux. Mais on trouve, le 24 mai 1785, une reprise des fiefs de Croze et Bois-Franc, par Thomas-François et Victor Monnier.... L'édifice se compose d'un corps de logis allongé haut d'un étage, avec un avant-corps médian en très forte saillie, sur la façade est. Deux ailes rectangulaires, hautes de deux étages, accostent le bâtiment central, et font saillie sur l'autre grande façade du château, à l'ouest, qui donne sur de belles prairies naturelles. Cette face, haute d'un étage, est percée de sept grandes fenêtres rectangulaires, et s'orne d'un

pignon central triangulaire, creusé d'un oculus. Au rez-de-chaussée de cette partie médiane, une porte en plein cintre encadrée par un fronton rectangulaire. L'ensemble offre de belles toitures de tuiles brunes, avec lucarnes à la partie inférieure. Au sud, communs datés de 1798 et tour-pigeonnier, et orangerie à l'intérieur du domaine. »



Figure 3 : château de Croze, façade Ouest

- Le château des Hauts (figure 4) n'est pas visitable. Il ne dispose d'aucun descriptif historique du CEP ni du CeCaB. Aucun vestige ancien n'est connu sur site. La famille Monier de Boisfranc qui disparaît à la révolution est citée comme ayant été « seigneur des Hauts et de Croze ».

Wikipédia décrit le château des Hauts de la façon suivante : « 1855 : le château est construit par Ernest Siraudin. La construction comprend un corps de logis rectangulaire à un étage carré et un étage de comble entre deux ailes en retour d'équerre, de même élévation, en avancée sur ses deux façades. » En 1981, un incendie a obligé de supprimer le deuxième étage.



Figure 4 : château des Hauts, façade Est.

- Le château d'Availly (figure 5) est cité 6 fois dans des documents d'archive au XIVème s., la première fois en 1312 (CEP et CeCaB). On cesse de le citer à la fin du XVIIIème s. L'abbé Courtépée

écrit dans « Description générale et particulière du duché de Bourgogne » paru en 1777 « Availly, ... avec chapelle domestique... le château ci-devant de la paroisse de Suin, actuellement, par accord, de celle de Saint Bonnet ». Selon le CeCaB, « il ne subsiste de nos jours qu'un bâtiment en L qui a conservé une pièce rectangulaire voûtée, considérée comme la chapelle par les habitants du hameau. » Dans une grange, une poutre armoriée en réutilisation est datée de 1672.

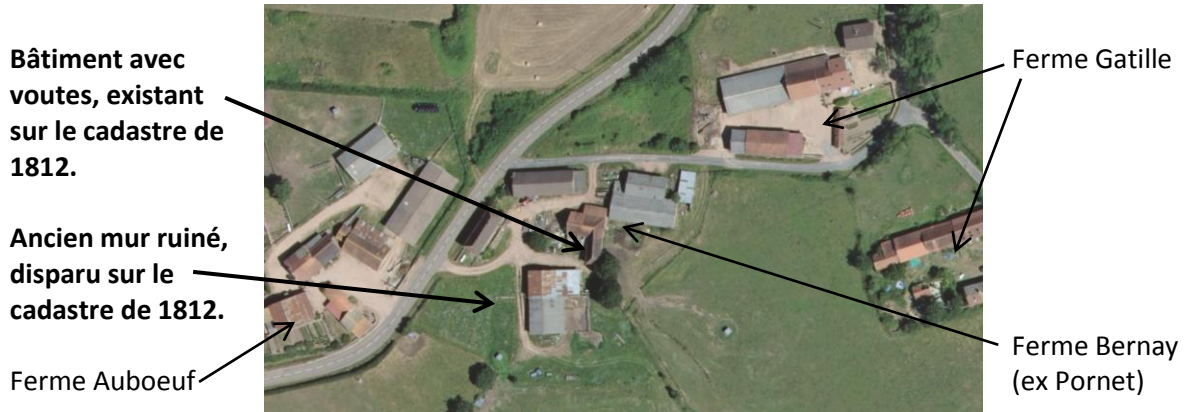


Figure 5: Availly et les vestiges de son château (extrait Géoportail).

- Le château de La Saule (CEP et CeCaB) est repéré sur le terrain par les vestiges circulaires d'une ancienne tour (40 m. de diamètre et 0,5 m. de hauteur) entouré d'un fossé comblé (figure 6). Cette tour est située dans la parcelle cadastrée 195 dénommée « Pré de la Tour » (identification : Hervé Mouillebouche, professeur en histoire médiévale à l'Université de Bourgogne et président du CeCab). Dans la ferme Cléaud de La Saule, on trouve des éléments de récupération (restes de cheminée, linteau en accolade) provenant probablement de la destruction du château.

La première citation du château de La Saule date de 1377. Des textes de décisions judiciaires citent les seigneurs de 1668 à 1760. L'abbé Courtépée écrit en 1777 « qu'on a trouvé en 1774, un coffre carré enfoui à 15 pieds qui contenait de la vaisselle en argent et de la monnaie ». Le même signale que « Les Bullioni, famille d'Italie établie en France sous François 1^{er}... ont eu ce château. » (fait à rapprocher de la construction des écuries de Chaumont sur le modèle des écuries de Léonard de Vinci ?).



Figure 6 : Vestiges circulaires de l'ancienne tour de La Saule (extrait Géoportail).

- Le château de Joux a donné son nom à la commune. Joux provient soit d'un nom du gaulois désignant une hauteur boisée, soit du latin Jovis désignant le dieu Jupiter. A noter qu'il n'existe aucun lieu-dit appelé Joux dans la commune. Cependant le ruisseau coulant au sud du bourg est parfois désigné sous le nom de Joux : les anciens étangs de Joux et de Métilot de Joux établis sur ce ruisseau et dessinés sur une carte de 1784 l'attestent.

En 1777, l'abbé Courtépée écrit « qu'il existait en 1296 un château de Joux avec justice. Joux est à nouveau cité dans un dénombrement (recensement) de 1314 ». L'emplacement de ce site n'a pas pu être retrouvé, bien qu'un bulletin municipal sans référence cite « un vieux chastel dans les bois entre Croze et Saint Bonnet ».

- Le château de Mont de Mars est désigné sous le terme de « maison de Bois située à Montmart » depuis 1315. Il réapparaît dans 7 dénombremets entre 1373 et 1448. Ce n'est qu'en 1556 que le nom de Mont-de-Mars est cité dans une reprise de fief. Aucune publication plus récente n'est connue et la localisation précise n'a pas pu être faite.

- Le château de La Valette est cité pour la première fois en 1307 lors d'un hommage à Pierre de Chaumont. Il réapparaît en 1575 dans une reprise de fief. Il est ensuite cité 6 fois dans diverses procédures jusqu'en 1766, dernière citation. En 1777, l'abbé Courtépée cite le château de La Valette comme étant détruit. La localisation précise du château n'a pas pu être faite.

NB : il a été envisagé que le château de La Saule et celui de La Valette puissent correspondre au même château. Cependant, il est à noter que les seigneurs de La Saule et de La Valette sont bien différenciés dans les textes d'archive, ce qui, a priori, différencie bien les 2 sites pourtant très proches, puisque distants de 300m.